

Ami(e)s paletistes,

## **INFORMATIONS SAISON 2020/2021**

Bonjour à tous,

Je vous informe que, compte tenu de la situation sanitaire et de la difficulté pour les mairies et les clubs de prévoir l'avenir, j'ai pris la décision de reporter le début de saison au 08 JANVIER 2021.

L'assemblée générale prévue le 19 septembre est reportée à une date ultérieure à définir.

Le championnat reprendra pour les phases retours uniquement si la situation sanitaire le permet et que les mairies ré-ouvrent les salles à votre disposition (Une décision sera prise courant Décembre pour valider ou non cette reprise, une date de validation des licences vous sera communiquée).

Je vous demanderai conformément aux instructions fournies par le CDSMR, de bien vouloir valider :

- L'affiliation ou la ré-affiliation de votre Club
- 3 licences (FNSMR ou loisir) minimum pour vos dirigeants.

Ceci afin de couvrir votre association auprès des assurances et de maintenir une existence légale de votre association auprès des institutions.

Les clubs ayant l'autorisation par leur mairie de pratiquer peuvent valider les licences de leurs joueurs en version Loisir (voir informations CDSMR) afin de pratiquer en entraînement et en interne. Ceci permettra aux joueurs d'être assurés et de pouvoir participer au championnat en cas de reprise.

Je vous joins le futur planning des matchs envisageable à partir de JANVIER 2021. Ainsi que le nouveau calendrier des activités CRPL.

Vous pouvez dès à présent valider vos licences et vos réaffiliations sur GESTAFILL. Les licences peuvent être validés jusqu'au 31 JANVIER 2021.

Dans l'attente de vous retrouver autour de notre passion commune, je vous demanderai à TOUS de prendre soin de vous et de vos proches en respectant les consignes.

Sportivement,  
Thierry CAILLEAUD

Responsable CRPL 06.32.59.59.18 / [crpl@cdsmr85.com](mailto:crpl@cdsmr85.com)